

REGLES D'INSTALLATION ET DE VERIFICATION D'UN SYSTEME DE SECURITE INCENDIE (SSI) - PERFECTIONNEMENT ET REMISE A NIVEAU

Cette formation approfondit le contenu des normes NF S 61-970 et NF S 61-932 relatives aux règles d'installation et de vérification d'un système de sécurité incendie (SSI).

Objectifs opérationnels

- Installer un Système de Sécurité Incendie (SSI) dans le respect des normes en vigueur

Public Concerné

- Installateurs de SSI
- Coordinateurs SSI
- Ingénieurs et techniciens en bureau études techniques « fluides »
- Chargés de conception et de rédaction des CCTP et DPGF des lots techniques électricité et courants faibles, chauffage, ventilation et désenfumage
- Contrôleurs techniques des organismes de contrôle agréés
- Responsables maintenance des SSI

Durée

14.00 Heures

2 Jours

Prérequis

Suivre cette formation réclame une connaissance de base sur les Systèmes de Sécurité Incendie avec leurs normes d'application ou avoir suivi de la formation S807 "Systèmes de Sécurité Incendie" Ref. S807.

Parcours pédagogique

Rappel des principes de l'architecture des SSI

- Norme NF S 61-931 : Dispositions générales / Définitions

Étude approfondie de la norme NF S 61-970 - Règles d'installation des systèmes de détection incendie (SDI)

- Conception des zones de détection
- Alimentation des équipements du SSI
- Câblage et parcours des liaisons électriques
- Assistance pour la localisation de l'alarme à feu
- Exigences spécifiques à certains équipements :
 - Limite de capacité Équipement de Contrôle et de Signalisation (ECS)
 - Limite de capacité ECS/CMSI (Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie)
 - Détecteurs multi ponctuels
 - Détecteurs optiques linéaires de fumée
- Conditions d'implantation des matériels
- Dossier d'identité : coté Système de Détection Incendie (SDI)
- Annexe A : essais de détection
- Annexe B : documentation relative aux phases de conception, d'exécution et de réception

Étude approfondie de la norme NF S 61-932 - Règles d'installation des systèmes de mise en sécurité incendie (SMSI)

- Principes de base
- Conception des zones de mise en sécurité
- Alimentation des équipements du SSI
 - Surveillance des alimentations de sécurité
 - Alimentations électriques et pneumatiques

- Lignes de télécommande et de contrôle des Dispositifs Actionnés de Sécurité (DAS)
- Règles particulières au CMSI
 - Limite de capacité
 - Voies de transmission, matériels déportés, alimentation de sécurité
- Règles d'installations propres à certains équipements : Dispositif Adaptateur de Commande (DAC), Dispositif Actionné de Sécurité (DAS)
- Sections ou diamètres des conducteurs
- Choix des matériels
- Accessibilité, identification, repérage et implantation des matériels
- Dossier d'identité du SSI coté Système de Mise en Sécurité Incendie (SMSI)
- Autocontrôle
- Réception
- Annexes

Point sur les étapes successives des évolutions réglementaires et normatives

Cette formation est également réalisable en classe virtuelle.

■ Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques approfondis, d'illustrations d'exemples et d'études de cas applicatives des Normes NF S 61-970 et NF S 61-932.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont remises lors de la formation par un lien de téléchargement reçu par mail.

MOYENS TECHNIQUES

La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement et de supports multimédias animés par l'intervenant.

Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :

- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
- D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'intervenant est un formateur qualifié et officier supérieur des sapeurs pompiers professionnels, Chef de Groupement Prévention (ER) et expert prévention Commission Nationale (FNSPF).

■ Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel.

Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com